



SST

MAC (Maintien et Actualisation
des Compétences)
Santé et sécurité au travail



www.ocsa-formation.fr

P073



Objectif de formation

Revoir, confirmer et réactualiser ses compétences. Intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le participant sera capable d'intervenir dans une situation dangereuse, rechercher les risques pour protéger, examiner une victime, alerter les secours et secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.



Méthodes pédagogiques

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative et pratique avec des mises en situation, conforme au programme de l'INRS.



Public concerné

Toute personne titulaire du certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST).



Pré-requis

Etre titulaire du certificat SST



Évaluation

Evaluation certificative



Durée

1 jour (7 heures)



Nombre de participants

De 4 à 10 stagiaires



Coût

Inter-entreprises : nous consulter
Intra-entreprise : nous consulter



Moyens

- Salle équipée pouvant accueillir 10 personnes + le formateur habilité par l'INRS
- Mannequins (adulte / enfants / nourrisson / défibrillateur automatisé externe / Aide-mémoire INRS)
- Limite d'inscription : 25 jours avant
- Maintien des compétences : 1 journée de 7h tous les 24 mois



Validation

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.



BTP



Industrie



Logistique



Collectivités



Tertiaire

www.ocsa-formation.fr

SST

MAC (Maintien et Actualisation
des Compétences)

Santé et sécurité au travail



www.ocsa-formation.fr

PROGRAMME

Le Rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- Connaître les notions de bases en matière de prévention (les dangers et statistiques AT et MP)
- Le rôle du SST en tant qu'acteur de la prévention

Contribuer à la mise en œuvre des actions de prévention

- Repérer les situations dangereuses
- Supprimer ou réduire les situations dangereuses

Savoir informer des situations dangereuses et proposer des mesures aux personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention

- Identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention dans l'entreprise
- Définir et transmettre les différents éléments à la personne identifiée et rendre compte sur les actions mises en œuvre

Réaliser une protection adaptée

- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants menaçant la victime de l'action et/ou son environnement
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

Examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

- Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence de signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser

Alerter ou faire alerter

- Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours d'organiser leur intervention
- Identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
- Choisir, parmi les personnes présentes et selon les critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte
- Transmettre aux secours/personne appelés les éléments du message afin de favoriser l'arrivée des secours

Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

- A l'issue de l'examen, savoir déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la(les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre
- Mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
- Vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés

Dispositif de validation des SST

- Epreuve 1 : réalisée à partir d'une mise en situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant d'une analyse avec le formateur
- Epreuve 2 : réalisée sous forme d'entretien (questions/réponses) entre le candidat et le formateur, ayant comme support la situation d'accident simulée de l'épreuve 1

OCSA FORMATION TOULOUSE

27, Avenue Larrieu Thibaud
31100 TOULOUSE
05 34 66 47 26
contact@ocsa-formation.fr

OCSA FORMATION MONTPELLIER

429 rue de l'Industrie - Maison de l'entreprise
34000 MONTPELLIER
04 67 06 20 46
contact@ocsa-montpellier.fr

www.ocsa-formation.fr